



A L'ATTENTION DES CLUBS

- ➡ La C.S.O. Nationale, vous rappelle que **les chaussures à pointes au Javelot**, ne devront pas dépasser **12 mm** (règle 143.4 du règlement sportif fédéral). **Sur le terrain d'échauffement qui est en synthétique (pas de chaussures à pointes).**
- ➡ Le port du maillot du club est OBLIGATOIRE (aucun maillot de l'Equipe de France ne sera admis).
- ➡ La remise des dossards se fera le samedi 05 mars de 9h00 à 18h00 et le dimanche 06 mars de 8h00 à 15h15. Le dossard devra être porté visiblement sur la poitrine ou sur le dos de l'athlète fixé par des épingles à nourrice.
- ➡ Il est formellement interdit d'introduire dans l'arène (piste et les différentes aires de concours) les appareils suivants : caméscopes, magnétophones, radios, lecteurs de CD ou de cassette, téléphones portables, ordinateurs ou tout appareil similaire (règle 144.2 du règlement sportif fédéral). Une consigne sera mise en place à la chambre d'appel (fermeture de la chambre d'appel le samedi à 18h45 et le dimanche à 16h15).
- ➡ Il est rappelé que l'accès aux différentes aires de compétitions est interdit aux accompagnateurs et aux entraîneurs (sauf zone de coaching spécifique).
- ➡ Les athlètes ont la possibilité de déposer leur engin personnel de lancer au local matériel pour vérification d'usage et cela au **MAXIMUM 2h00 avant le début de leur concours.**



**MATERIEL
PERSONNEL**



NOM, PRENOM :

CLUB : **CATEGORIE :**

MATERIEL (*rayer les mentions inutiles*) : **DISQUE - MARTEAU – JAVELOT- POIDS**

MARQUE : **POIDS :** **COULEUR :**

DEPOT Le : / 03 / 2022

Heure :

ATHLETE :

OFFICIEL :

RECUPERATION Le : / 03 / 2022

Heure :

ATHLETE :

OFFICIEL :

Attention : l'organisation se réserve le droit de refuser un matériel qui ne respecterait pas les validations fédérales et ne sera en aucun incorporé dans un concours. Ce matériel sera à récupérer par son propriétaire au local matériel FFA après le concours et sera remis contre signature du présent document.

Précisions : Vous pourrez laisser votre matériel personnel dès le vendredi 04/03 de 16h00 à 18h00 heures au local FFA du stade de Salon. Attention à partir du lendemain, votre matériel personnel devra être déposé pour homologation MAXIMUM deux heures avant le début de votre concours !